



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/1050
17 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 17 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 13 décembre 1996 (S/1996/1049) concernant l'Accord de paix signé par le Gouvernement sierra-léonien et le Front uni révolutionnaire de Sierra Leone à Abidjan le 30 novembre 1996 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil de sécurité souscrivent à votre proposition tendant à envoyer en Sierra Leone une mission d'évaluation qui serait chargée de formuler des recommandations sur la manière dont l'Organisation des Nations Unies pourrait aider à asseoir la paix et la démocratie et en particulier à mener à bien la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Francesco Paolo FULCI
